

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gouvernet, 21 mars 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gouvernet, 21 mars 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (122r, 123v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gouvernet, 21 mars 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51163>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 mars 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gouvernet](#)

Lieu de destination Loulans-les-Forges, Loulans-Verchamp (Haute-Saône)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin propose à Gouvernet de venir à Guise pour savoir si la fonction de directeur du moulage pourrait lui convenir. Il décrit la nature du travail et précise que le moulage en fonte, en fonte malléable et en cuivre occupe 200 à 300 mouleurs dans l'usine de Guise. Il lui indique que les appointements pourraient s'élever à 3 000 F par an et qu'il lui rembourserait 40 F pour ses frais de voyage et dix francs par jour s'il ne restait pas. Il ajoute que ses enfants bénéficieraient d'une instruction gratuite s'il s'installait au Familistère.

Notes Lieu de destination : Loulans-les-Forges est une ancienne commune qui a fusionné en 1970 avec la commune de Verchamp (Haute-Saône).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Fonderie](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
